

Mon compost fait maison ?... C'est facile !

- Vous habitez en maison individuelle ?
- Vous souhaitez disposer d'un engrais naturel et gratuit pour votre jardin ?
- Vous voulez faire un geste pour l'environnement ?

● Adoptez le compostage !

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition des déchets organiques. On obtient alors un amendement ou engrais naturel : le compost.

Un composteur est une "grande boîte" qui permet d'accélérer le processus de décomposition.

Quels sont les avantages du compostage ?

Composter ses déchets, c'est :

- Produire un engrais naturel et gratuit
- Diminuer le poids d'ordures ménagères mis à la collecte
- Faire un geste pour l'environnement
- Eviter les déplacements trop fréquents à la déchetterie

Que peut-on composter ?

- les déchets de maison : épluchures de fruits et légumes, restes de repas (sauf viande et poisson), essuie-tout, cendres de bois...
- les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, tailles de haies...

